



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E134485

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2025

ÉDITÉ LE 15/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 62722049

Siret : 627 220 049 01876

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6110553

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 54.522.357

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 54.522.357

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : HERVE THERMIQUE (AGENCE)

HERVE THERMIQUE LIMOGES
6 ALLÉE LOUIS CHARLES ET HENRI GEAY
87280 LIMOGES

Téléphone : 05 55 38 95 55

Fax : 02 47 68 35 31

Portable :

Site Internet : www.herve-thermique.com

E-mail : limoges@herve-thermique.com

Responsabilité légale :

HEDER PATRICK DIRECTEUR GÉNÉRAL / HERVE EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 70

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/11/2021
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	24/11/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/11/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/11/2021
3221	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	29/09/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	24/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	29/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	24/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.